

> DOSSIER

L'affacturage inversé, plusieurs promoteurs, plusieurs objectifs

L'affacturage inversé, auquel *La Lettre du trésorier* consacre son dossier, n'a pour l'heure pas trouvé en France un terrain de prédilection. A gros traits, ce dispositif de financement des fournisseurs y demeure l'apanage des grandes entreprises et de certains secteurs. Cet outil situé à l'intersection de la finance et du commerce a cependant été placé sous les feux de la rampe ces dernières années.

D'abord parce que les grandes entreprises tardent à payer leurs fournisseurs : moins d'une sur deux le font dans les temps et presque 10 % avec un retard excédant deux mois. Et plus récemment, parce que les entreprises, et pas seulement les grandes, cherchent des solutions pour remédier aux retards d'approvisionnement, toujours d'actualité. A l'occasion de la publication, en janvier, des indices de sentiment des directeurs d'achat qu'ils élaborent, les économistes d'IHS Markit notaient qu'en France, « les données continuent de refléter l'impact des tensions d'approvisionnement sur l'activité économique » et que « les délais de livraison des fournisseurs se sont de nouveau allongés ». Et le 24 du même mois, on apprenait que le « comité de crise sur les délais de paiement » mis en place en mars 2020 se muait en « comité d'action sur les approvisionnements et les conditions de paiement », preuve que pour le ministère de l'Economie et des Finances et la Banque de France, le problème est pendant.

L'affacturage inversé, dont la réussite repose pour une large part sur l'efficacité opérationnelle (factures traitées rapidement, enrôlement des fournisseurs...), se caractérise aussi par sa transversalité : il concerne la trésorerie, mais aussi les achats, la comptabilité, et désormais, de plus en plus souvent, les directions de la responsabilité sociale. Dans ce disposi-

tif, et plus généralement, « pour accomplir efficacement ses missions », « le trésorier ne doit pas être vu comme un technicien dans sa bulle, mais au contraire comme un business partner en dialogue constant avec les autres directions de l'entreprise », notait Daniel Biarneix, le président de l'AFTE, dans l'éditorial de *La Lettre du trésorier* de janvier.

PAS DE REMÈDE UNIVERSEL

Comme l'affacturage inversé, dont les objectifs sont divers (améliorer la marge d'exploitation et parfois le besoin en fonds de roulement du donneur d'ordres, financer le cycle d'exploitation du fournisseur...), la politique monétaire, et cela de plus en plus, embrasse plusieurs objectifs. Dans son « Point de vue sur les marchés » (p. 7), le chef économiste d'Oddo BHF montre que la Banque centrale européenne (BCE) est confrontée à un dilemme : d'un côté, elle doit favoriser les politiques de l'Union européenne, dont la transition verte, qui est inflationniste – le concept de *greenflation* est désormais largement partagé –, de l'autre, elle doit remplir sa mission historique, assurer la stabilité des prix. Si la BCE s'est pour l'instant abstenue de réagir aussi vivement que la Réserve fédérale à la poussée inflationniste, il est trop tôt pour dire comment elle se comportera face à ce cas d'école que Jan Tinbergen, le premier récipiendaire du prix Nobel d'économie (1969), a mis en évidence dans son « principe » selon lequel chaque politique économique doit avoir autant d'outils que d'objectifs ou, autrement dit, qu'il convient d'affecter chaque instrument à la résolution d'un seul problème. Il n'y a – hélas ! – pas plus de panacée en économie qu'en médecine.

La Lettre du trésorier

SOMMAIRE

› DOSSIER

P.3 L'affacturage inversé, plusieurs promoteurs, plusieurs objectifs

› SOMMAIRE P.5

› POINT DE VUE SUR LES MARCHÉS

P.7 Transition verte et stabilité des prix, y a-t-il un dilemme pour la BCE ?

› ENTRETIEN

P.8 Christophe Bourgeonier
Directeur de la trésorerie
Foncia



› ACTUALITÉ

P.20 La Fed vers la réduction de son bilan

P.21 La migration ISO 2022 concerne les entreprises



**L'AFFACTURAGE INVERSÉ,
UN OUTIL PUISSANT À
MANIER AVEC PRÉCAUTION**
P.11

› ACTIVITÉS DE L'AFTE

P.23 La vie des commissions et des délégations

P.24 Les grands rendez-vous du trésorier en 2022

Président

Daniel Biarneix

Directeur de la publication

François d'Alverny

Rédacteur en chef

Arnaud Brunet
arnaud.brunet@afte.com

Comité de rédaction

Raffi Basmadjian

Véronique Blanc

Marc Espagnon

Lionel Jouve

Vincent Le Bellac

Hervé Postic

Commission paritaire

N° CPPAP 0624 G 88142

ISSN n° 0757 - 0007

Impression : ESPACEGRAFIC

Régie publicitaire : FFE

Isabelle de la Redonda

Tél : 01 53 36 20 42

E-Mail : i.redonda@ffe.fr

afte | Association Française des Trésoriers d'Entreprise

AFTE

46 rue d'Amsterdam
75009 Paris

Tél : 01 42 81 53 98

Fax : 01 42 81 58 55

Site Internet : afte.com

E-Mail : afte@afte.com